



COMMISSION ANI

« Animation bois-énergie »

AG du CIBE
Paris, 15 juin 2011

Objectifs de la commission ANI

Créer un réseau d'animateurs bois-énergie pour :

- . échanger sur différents thèmes ;
- . recenser, identifier les structures d'animation ;
- . accompagner la création de relais de terrain dans les régions lacunaires ;
- . créer les outils communs de travail ;

Donner un véritable rôle aux animateurs vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études, des architectes... :

- . définir une trame commune du métier d'animateur (caractériser l'accompagnement à chaque étape d'un projet) ;
- . professionnaliser les animateurs (formation...) ;
- . faire reconnaître que l'animateur bois-énergie a un rôle important dans la réalisation des projets ;

Apporter aux partenaires financiers (ADEME, Région, Département, Europe...) un regard global sur la filière bois-énergie :

- . lieu d'échange ;
- . compilation de données ;
- . analyse de la filière et discussions d'orientations ;
- . élaboration de perspectives.

Travaux 2010 de la commission ANI

Identification des structures d'animation ou intervenant dans l'animation

Caractérisation des types d'animation

Recensement des régions ou départements lacunaires en termes d'animation

Proposition d'actions pour renforcer le réseau des animateurs

Programme 2011 de la commission ANI

Recensement des missions des animateurs

Organisation d'une réunion annuelle des animateurs bois-énergie

Propositions visant à adapter ou renforcer l'offre de formation à destination des animateurs

Actualisation de la plaquette présentant le rôle central de l'animateur dans la structuration de la filière

Retour d'expérience des possibilités de montage de petits projets groupés